

France-Meudon: Repair and maintenance services of building installations

OJ S 9/2016 14/01/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté agglomération Grand Paris Seine Ouest

National registration number: 20002335600039

Postal address: 9 route de Vaugirard

Town: Meudon Cedex

Postal code: 92197

Country: France

Contact person: Direction de la commande publique

For the attention of: M. Papantoniou Konstantinos

E-mail: konstantinos.papantoniou@agglo-gpso.fr

Telephone: +33 146292455

Fax: +33 146295510

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.agglo-gpso.fr/>Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Etablissement public territorial grand paris seine ouest

National registration number: 20002335600039

Postal address: 9, route de Vaugirard CS 90008

Town: Meudon Cedex

Postal code: 92197

Contact person: Direction de la commande publique

For the attention of: M. Papantoniou Konstantinos

E-mail: konstantinos.papantoniou@agglo-gpso.fr

Telephone: +33 146292455

Fax: +33 146295510

Internet address: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Etablissement public territorial grand paris seine ouest

National registration number: 20002335600039

Postal address: 9, route de Vaugirard CS 90008

Town: Meudon Cedex

Postal code: 92197

Contact person: Direction de la commande publique

For the attention of: mme Teixeira Nathalie

E-mail: commande.publique@agglo-gpso.fr

Telephone: +33 146296972

Fax: +33 146295510

Internet address: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_HdhjbG4ijt

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Kpassainbatcom.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: Territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, 92190 Meudon.

NUTS code FR105 Hauts-de-Seine

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 4

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Frequency and value of the contracts to be awarded: Le montant prévisionnel des dépenses est de 160 000euros (H.T.). Sur la totalité de la durée du marché, soit 4 ans.

Le marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un (1) an renouvelable trois (3) fois pour la même durée par reconduction expresse, soit pour une durée maximale de quatre (4) ans.

— il sera à prix forfaitaires pour les prestations énumérées ci-après, effectuées dans les bâtiments territoriaux et, le cas échéant, dans les installations de certains espaces verts:

— entretien préventif et contrôle du bon fonctionnement des installations (visite périodique réglementaires),

— entretien curatif (dépannages et déplacements),

— remplacement des petits équipements.

— il sera à bons de commande sur la base de prix unitaires sans montant minimum ni montant maximum pour lesdites prestations effectuées dans les nouveaux bâtiments territoriaux et, le cas échéant, dans les installations de certains espaces verts qui rentrent

dans le périmètre du marché en cours d'exécution:

— entretien préventif et contrôle du bon fonctionnement des installations (visite périodique

règlementaires),

— entretien curatif (dépannages et déplacements),

— remplacement des petits équipements,

— il sera à bons de commande sur la base de prix unitaires sans montant minimum ni montant maximum pour les prestations suivantes, effectuées dans les bâtiments territoriaux et, le cas échéant, dans les installations de certains espaces verts:

— interventions ponctuelles,

— fourniture d'équipements structurels,

— travaux d'installation, de modification et d'amélioration des équipements.

la part à bons de commandes ne comporte pas de montant minimum annuel ni de montant maximum annuel.

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Prestations d'entretien, de fournitures et de travaux pour les équipements locaux d'assainissement liés aux bâtiments territoriaux et aux installations de certains espaces verts.

II.1.6. CPV code(s)

50700000 Repair and maintenance services of building installations, 39350000 Sewerage works equipment, 45232410 Sewerage work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché est marché de services, de fournitures et de travaux. Il est traité à prix forfaitaires et unitaires.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un (1) an renouvelable trois (3) fois pour la même durée par reconduction expresse, soit pour une durée maximale de quatre (4) ans.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1.

Deposits and guarantees required

En cas de versement d'une avance, elle ne pourra être versée qu'après constitution de la garantie à première demande prévue à l'article 89 du Code des marchés publics.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les dépenses afférentes à ce marché seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest. Le pouvoir adjudicateur pourra percevoir des subventions pour le financement des prestations du marché.

Le règlement, après constatation du service fait, est effectué par virement avec mandatement administratif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture par l'ordonnateur. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire, au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit (8) points.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le marché et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

en cas d'attribution du marché à un groupement, la forme imposée après attribution sera le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: A l'appui de leur candidature, les candidats doivent obligatoirement produire les éléments suivants: imprimé Dc1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants) dans sa version mise à jour; documents attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat; Imprimé Dc2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) dans sa version mise à jour.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, les services ou travaux objet du marché, réalisés au cours de ces trois dernières années.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune de ces trois dernières années avec répartition du personnel par qualifications ou spécialisations; présentation d'une liste des principales prestations, objet du

marché, effectuées au cours de ces trois dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé; déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché: certificats de qualifications professionnelles éventuels ou équivalent.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

kpassainbatcom

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 24.2.2016 - 17:00

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

24.2.2016 - 17:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published: Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: janvier 2020.

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Retrait du DCE:

Le dossier de consultation des entreprises (Dce) est téléchargeable gratuitement sur le site internet d'achat public soit en passant par le site de l'établissement public territorial, <http://www.agglo-gpso.fr/communaute/les-marches-publics-1/> soit directement par le site d'achat public <https://www.achatpublic.com>.

Préalablement au téléchargement du DCE, il vous sera demandé si vous souhaitez vous identifier.

Depuis le 1er janvier 2010 et conformément à l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, l'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Cependant, l'attention des candidats est attirée sur le fait que l'identification permet aux candidats d'être tenus informés automatiquement des modifications et des précisions éventuellement apportées au DCE. Dans le cas contraire, il leur appartiendra de récupérer par leurs propres moyens les informations communiquées.

les dossiers peuvent également être retirés ou demandés gratuitement (par courrier, télécopie ou courriel) à la Direction de la Commande publique de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, aux plages horaires suivantes: du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h30-12h00/14h00-18h00.

établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest

Direction de la Commande publique

9, route de Vaugirard

Cs90008

92197 MEUDON cedex

téléphone: 01.46.29.69.72

mail: commande.publique@agglo-gpso.fr

Le retrait du DCE peut avoir lieu jusqu'à la date et l'heure indiquées au présent avis.

Les documents électroniques ont des contenus identiques aux documents papiers diffusés dans le même cadre.

pièces relatives à la candidature:

I. Lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ou de tout document libre sur papier à en-tête, datée et signée par le candidat individuel ou en cas de groupement par l'ensemble de ses membres. Cette lettre doit comporter notamment les informations suivantes:

— objet de la consultation;

- objet de la candidature;
- présentation du candidat: le candidat précise s'il se présente seul (coordonnées du candidat) ou en groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire (coordonnées de chaque membre du groupement); En cas de groupement, les membres du groupement désignent et habilitent le mandataire.
- Conformément aux articles 43 et 44 de Code des marchés publics, le candidat individuel ou chaque membre du groupement déclare sur l'honneur:
 - a) Condamnation définitive:
 - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'union européenne;
 - ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal;
 - b) lutte contre le travail illégal:
 - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'union européenne;
 - pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail;
 - c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés: pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
 - d) Liquidation judiciaire: ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger;
 - e) Redressement judiciaire: ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre;
 - f) Situation fiscale et sociale: avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement;
 - g) Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes:
 - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail;
 - avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu de lancement

de la consultation, mis en oeuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission;

h) que les renseignements fournis dans le formulaire Dc2, et ses annexes, sont exacts.

ii. Déclaration du candidat ou du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ou de tout document libre. En cas de groupement, chaque membre du groupement fournit cette déclaration. Cette déclaration inclut les informations suivantes:

— identification du candidat ou du membre du groupement: coordonnées du siège social, coordonnées de l'unité ou établissement qui exécutera les prestations, forme juridique du candidat ou du membre du groupement, nom, prénom et qualité de la personne physique ayant le pouvoir d'engager le candidat ou le membre du groupement;

— en application des articles 44 et 45 du Code des marchés publics et de l'arrêté du 28 août 2006 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs:

— si le candidat est en redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés à cet effet;

— la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, les services ou travaux objet du marché, réalisés au cours de ces trois dernières années;

— la déclaration appropriée des banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

— la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune de ces cinq dernières années avec répartition du personnel par qualifications ou spécialisations;

— pour les prestations de travaux, fournitures ou services, la présentation d'une liste des principales prestations, objet du marché, effectuées au cours de ces trois dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

— la déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché;

— certificats de qualifications professionnelles éventuels ou équivalents. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations faisant l'objet du marché.

— pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat individuel ou en cas de groupement chaque membre du groupement.

— pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat même, s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Conditions d'envoi et de remise de l'offre:

— sur support papier

— sur support électronique, via le site www.agglogpso.fr/communaute/les-marches-publics-1/ ou «www.achatpublic.com».

Les candidats doivent choisir entre la transmission électronique et la transmission sur un support papier de leur offre. Il est interdit de remettre à la fois une offre papier et une offre dématérialisée. De même, les offres mixtes (certains documents envoyés sous format papier et certains documents envoyés de façon dématérialisée) sont interdites. Un candidat qui le ferait serait éliminé.

Remise d'une offre «Papier»

Les documents à fournir sont ceux demandés aux articles 4-4-1 et 4-4-2 du règlement de consultation. Les candidats inséreront dans une seule et même enveloppe les pièces relatives à la candidature et les pièces relatives à l'offre.

L'offre sera transmise sous pli cacheté portant l'adresse et les mentions suivantes:

Etablissement public territorial Grand Paris Seine Ouest

Direction de la Commande publique

9, route de Vaugirard — cs90008 — 92197 MEUDON cedex

offre pour: « ca gpso — prestations d'entretien, de fournitures et de travaux pour les équipements locaux d'assainissement liés aux bâtiments territoriaux et aux installations de certains espaces verts »

L'Offre devra être adressée par pli recommandé avec avis de réception postal, ou remise contre récépissé à l'adresse ci-dessus, durant les plages horaires suivantes: du lundi au vendredi de 8h30-12h00 / 14h00-18h00 (sauf jours fériés).

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées au présent avis ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

Remise d'une offre «Dématérialisée» :

Les documents à fournir sont ceux demandés aux articles 4-4-1 et 4-4-2 du règlement de consultation.

Les offres dématérialisées seront remises par voie électronique sur le profil acheteur de l'établissement public territorial. Les offres peuvent être déposées en passant par <http://www.agglo-gpso.fr/communaute/les-marches-publics-1/> ou directement via <http://www.achatpublic.com>.

Les pièces transmises par voie électronique sont chiffrées et doivent impérativement être signées par une personne habilitée à engager l'entreprise et disposant d'un certificat de signature électronique valide, sous réserve de sa conformité aux normes du référentiel général d'interopérabilité et au référentiel général de sécurité. Les formats de signature de référence acceptés sont Pades, Cades et Xades.

Le soumissionnaire souhaitant utiliser un autre outil de signature que celui proposé par la plateforme devra impérativement fournir le nom de l'outil utilisé ainsi que les modalités techniques permettant de vérifier la validité de la signature pour que sa candidature et/ou son offre puissent être considérées.

L'offre devra être remise avant la date et l'heure indiquées au présent avis.

Conformément à l'art 56 du CMP et à l'arrêté du 28 août 2006 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés, les candidats qui choisiront de communiquer leur offre par voie électronique pourront également déposer leur offre sur support physique électronique, à titre de copie de sauvegarde, sous pli cacheté comportant la mention suivante « copie de sauvegarde — ca gpso — prestations d'entretien, de fournitures et de travaux pour les équipements locaux d'assainissement liés aux bâtiments territoriaux et aux installations de certains espaces verts — nom du candidat — ne pas ouvrir ». La copie de sauvegarde sera déposée à l'adresse suivante: CA Grand Paris Seine Ouest, 9, route de Vaugirard — cs90008- 92197 Meudon cedex. La copie de sauvegarde devra impérativement

parvenir à l'établissement public territorial avant les date et heure limites indiquées en page de garde du présent avis.

les critères de sélection des candidatures:

- adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché: moyens matériels et humains (sur les 3 dernières années);
- adéquation capacités techniques à l'objet du marché: références, qualifications techniques (sur les 3 dernières années);
- adéquation capacités financières à l'objet du marché: chiffre d'affaire (montant et évolution sur les 3 dernières années).

Conformément aux dispositions des articles 53 et 59 du Code des marchés publics, la Commission d'appel d'offres établira un classement des offres et choisira l'offre économiquement la plus avantageuse compte tenu des critères d'analyse indiqués ci-dessous, pondérés de la façon suivante:

1/ Valeur technique de l'offre, soit 60 % de la note finale;

La valeur technique de l'offre du candidat sera appréciée en fonction des sous-critères suivants et de leur pondération:

- organisation administrative et technique: personnel dédié au recueil des demandes, procédures internes de traitement des demandes, équipements du personnel, procédure mise en place en matière d'entretien, planning d'exécution et délai d'intervention: noté sur 50 points;
- moyens matériels et humains affectés à la réalisation des prestations: noté sur 40 points.
- La valeur environnementale: noté sur 10 points.

2/ Le prix: 40 % de la note finale appréciée sur la base du bordereau des prix unitaires et de la décomposition de prix global et forfaitaire du lot technique correspondant:

Le critère du prix sera décomposé en trois sous-critères définis ci-dessous et pondérés de la manière suivante:

- dPGF, soit 50 % du critère du prix;
- prix résultant du bordereau des prix unitaires, soit 40 % du critère du prix;
- taux de remise, soit 5 % du critère prix;
- coefficient de marge, soit 5 % du critère prix.

les éventuelles demandes de précisions sur la teneur des offres seront envoyées par fax et/ou par la plate-forme de dématérialisation achatpublic.com et/ou courrier Ar.

Si les candidats utilisent, pour une réponse par mail les services issus d'une plateforme dématérialisée autre que achatpublic.com, ils devront en informer l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest via un mail distinct. A défaut, leur réponse pourra ne pas être prise en compte.

Recours:

Les différents actes administratifs détachables relatifs à la procédure de passation et à l'attribution du marché peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir avant la signature du contrat dans un délai de 2 mois à compter de leur notification ou publication. La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L 551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L 551-13 à L 551-23 du code de justice administrative peut être également mise en oeuvre sauf introduction d'un référé précontractuel préalable. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L 521-1 du code de justice administrative).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 11 janvier 2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
Postal address: 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322
Town: Cergy Pontoise Cedex
Postal code: 95027
E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
Telephone: +33 130173400
Fax: +33 130173459

VI.4.2. Review procedure**VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

Official name: Greffe du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise
Postal address: 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322
Town: Cergy Pontoise
Postal code: 95027
E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
Telephone: +33 130173400
Fax: +33 130173459

VI.5. Date of dispatch of this notice

11.1.2016